



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame Helena DE OLIVEIRA MARQUES [REDACTED].

Le terrain concerné est situé Rue Cockerill, 13 à 6791 Athus, et cadastré 2e division, section B n°1648 V.

Le projet consiste en la **régularisation d'un second logement dans une habitation et implantation de deux annexes**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :

- toiture plate concernant la terrasse;
- toiture quasi plate en tôles concernant les annexes;
- soubassement recouvert d'un crépi, la configuration d'origine n'étant plus conservée.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/06/2026 au 01/07/2026 au Collège communal (référence du dossier 59/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 11/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation actuelle et projetée

